

Titre ASSP – Agent(e) Spécialisé(e) en Sécurité Privée

Public visé et Pré requis de la formation :

Disposer d'une autorisation préalable d'entrée en formation ou d'une carte professionnelle valide, conformément aux articles L. 612-22e européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou pour un ressortissant d'un pays tiers, s'il ne justifie pas d'une connaissance de la langue française suffisante pour l'exercice d'une activité privée de sécurité (attesté par un brevet ou un diplôme de niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) ; Pour un ressortissant étranger, être titulaire, depuis au moins cinq ans, d'un titre de séjour lui permettant d'exercer une activité sur le territoire national.

Durée : 26 jours

Heures : 182 h

Nombre maximum de places par session : 12

Prix : 2100 € / pers.

Actions de formation

OBJECTIFS

Le Titre ASSP Agent Spécialisé en Sécurité Privée forme des professionnels polyvalents capables d'assurer la surveillance humaine, la protection incendie, la sécurité événementielle et la prévention des risques. Le Certificateur de ce titre professionnel a voulu perfectionner les compétences des agents de sécurité afin qu'ils puissent les mettre au service des personnes. L'ASSP est un agent spécialisé ayant suivi un apprentissage théorique et pratique précis, en corrélation parfaite des besoins réels du terrain en matière de sécurité privée, secourisme, et sécurité incendie lui permettant d'exercer une surveillance humaine de qualité pour protéger les biens et les personnes.

MATERIEL

Carnet Stylo 4 couleurs

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

VALIDATION

« Agent(e) Spécialisé(e) en Sécurité Privée » Titre RNCP de niveau 3 (Enregistrement au RNCP par la décision du directeur général de France Compétences en date du 28/03/2025) Les titulaires de ce titre RNCP niveau 3 pourront accéder à la carte professionnelle : « Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage » Délivrance du Titre ASSP – Agent Spécialisé en Sécurité Privée, reconnu par le CNAPS Code RNCP : RNCP40386 Certificateur : SI-Groupe

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Cours interactifs, études de cas et démonstrations Exercices sur feu réel, simulations d'incident, mises en situation QCM et évaluations progressives tout au long du parcours Supports pédagogiques conformes à la réglementation en vigueur Ateliers en autonomie Tableaux connectés Matériel de sécurité (radio, DATI, caméras, SSI)

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Les formateurs disposent à minima : Pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, d'un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondantes Pour les modules SST, une habilitation INRS de formateur SST Les formateurs disposent à minima, pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage : -soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur -soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrées au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée. Chaque formateur intervenant est en possession d'une carte professionnelle de formateur délivrée par le CNAPS

ÉVALUATION

Domaines d'activités (DA) évalués DA1 : APPLIQUER LA LÉGISLATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LE CADRE DE SES MISSIONS - ÉVALUATION FINALE DA2 : GÉRER LA SÉCURITÉ PAR DES SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE - ÉVALUATION FINALE DA3 : RÉALISER UNE MISSION DE CONTRÔLE D'ACCÈS, FILTRAGE ET PALPATION DE SÉCURITÉ – ÉVALUATION FINALE pratique QCM (questionnaire à choix multiples) Questionnaire à réponses ouvertes courtes (QROC) Rédaction de documents officiels (main courante et compte rendu)

Contenu pédagogique

Programme détaillé TRONC COMMUN : 41H MODULE JURIDIQUE Environnement juridique de la sécurité privée : Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure - 4 heures Connaître les dispositions utiles du code pénal - 3 heures Application de l'article 73 du code de procédure pénale - 2 heures Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques - 1 heure Connaître les principes de la République française - 3 heures Respecter la déontologie professionnelle - 4 heures

MODULE STRATEGIQUE Gestion des premiers secours : Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS - Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS Gestion des risques et des situations conflictuelles : Savoir analyser les comportements conflictuels - 3 heures Savoir résoudre un conflit - 2 heures Transmission des consignes et informations : Savoir transmettre des consignes - 2 heures Réaliser une remontée d'informations - 3 heures

MODULE SPECIFIQUE "SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE" : 134H MODULE GESTION DES RISQUES Gestion des risques - Connaissance des vecteurs d'incendie : Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche - 2 heures dont 1 heure de mise en pratique Connaître les dispositions utiles du code pénal - 2 heures Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées - 1 heure Evaluer les risques professionnels : Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE); Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques ; Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux - 7 heures Initiation au risque incendie - 7 heures dont 3 heures de pratique Maîtriser la gestion des alarmes - 7 heures dont 4 heures de mise en pratique Protéger le travailleur isolé - 2 heures dont 1 heure de mise en pratique Sensibilisation aux risques électriques - 2 heures Prévention des risques terroristes (13 heures) : Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - 45 minutes Connaître les différentes menaces terroristes - 45 minutes Connaître les niveaux de risque associés - 1 heure Connaître les différents matériels terroristes - 1 heure Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes - 1 heure Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes - 1 heure Savoir entretenir sa culture de la sécurité - 30 minutes Se protéger soi-même et protéger - 2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention; faciliter l'intervention des forces de l'ordre et Sécuriser une zone - 2 heures dont 1 heure de mise en pratique Secourir : identifier le risque de blessures en rapport avec le danger - 30 minutes Secourir : notions de securisme "tactique" - 1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique Secourir : alerter les secours - 30 minutes

MODULE GESTION DES CONFLITS Gestion des risques et des situations conflictuelles : Être capable d'analyser les comportements conflictuels; Être capable de résoudre un conflit; Être capable de gérer une situation conflictuelle - 9 heures dont 7 heures de mise en pratique Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées : Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes - 7 heures dont 4 heures de pratique

MODULE STRATEGIQUE Connaissance de l'outil informatique – Transmission : Connaître les outils de transmission ; Savoir transmettre des consignes - 2 heures Surveillance et gardiennage : Appliquer les techniques d'information et de communication; Savoir transmettre les consignes et les informations - 8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) - 6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique Savoir contrôler les accès - 9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité - 9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes - 13 heures, dont 9 heures de mise en situation pratique Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) - 7 heures Evènementiel : Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation - 5 heures Identifier les acteurs d'un événement - 1 heure Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements - 1 heure Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité - 7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique Télésurveillance et vidéoprotection : Systèmes de télésurveillance et de vidéo surveillance - 7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique